

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 5487

présenté par

Mme Bono-Vandorme et M. Jolivet

-----

**ARTICLE 59**

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« Sous réserve de respecter des conditions fixées par voie réglementaire garantissant l'équilibre nutritionnel des repas servis et le respect d'exigences adaptées aux besoins des usagers, et notamment à l'âge des enfants pour la restauration scolaire, à titre expérimental, les collectivités territoriales volontaires proposent quotidiennement dans les services de restauration collective dont elles ont la charge le choix d'un menu végétarien, dont les produits sont issus de l'agriculture locale.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ce que les menus végétariens proposés dans les services de restauration collective soient issus de l'agriculture locale, afin de favoriser les circuits courts.